

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 520 Hôtel du gouvernement

n° 520

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 mai 1950

Numéro JO

n° 5 du 01/05/1950

Date du numéro

1 mai 1950

### TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Hassan Mohamed est engagé à titre essentiellement, provisoire, en qualité de blanchisseur, a l'Hôtel du Gouvernement, pour 1 la durée de l'hospitalisation de Ibrahim Mohamed. L'intéressé percevra un salaire mensuel de quatre-mille francs (4.000 francs). La présente décision aura effet pour compter du lor avril 1950.